

04 NOV. 2022

609

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 15 octobre 2022

**PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre
MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole THIBAUT Darig
LIONS Pascale**

**Absent (s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline
Absent non excusé : FRANQUELIN J.Philippe
Pouvoir (s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN
Secrétaire de séance : FICHTEN M.Pierre**

**345-DEVIS DIAGNOSTICS AVANT TRAVAUX BATIMENT Parc Artisanal Gué du
Matin**

Monsieur le maire présente au conseil municipal les différents devis reçus pour les diagnostics avant travaux du bâtiment du Parc Artisanal Gué du Matin.
Après avoir étudié les différents devis,
Le conseil municipal opte à l'unanimité pour le devis de CV DIAG, domicilié à Méhers pour la somme de 708.33 euros HT soit 850.00 euros TTC.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 31 octobre 2022

Certifié exécutoire le 31 octobre 2022



LIONS Gilles